



Inscription en cours d'année scolaire 2023-2024

Préparation des documents en format PDF

<input type="checkbox"/>	Photo récente de l'enfant
<input type="checkbox"/>	Passeport du père
<input type="checkbox"/>	Passeport de la mère
<input type="checkbox"/>	Passeport de l'enfant
<input type="checkbox"/>	Iqama du père sinon visa de regroupement familial à titre provisoire du père
<input type="checkbox"/>	Iqama de la mère sinon visa de regroupement familial à titre provisoire de la mère
<input type="checkbox"/>	Iqama de l'enfant sinon visa de regroupement familial à titre provisoire de l'enfant
<input type="checkbox"/>	Livret de famille <u>ou</u> extrait d'état civil familial <u>ou</u> dossier de famille <u>ou</u> extrait des registres de l'état civil récent (moins de 3 mois) comprenant les données des parents et des enfants. En cas de divorce, merci de fournir également un document officiel qui justifie de l'autorité parentale et du droit de garde
<input type="checkbox"/>	Bulletins scolaires de l'année en cours 2023-2024 (si disponibles)
<input type="checkbox"/>	Bulletins scolaires de l'année précédente 2022-2023 (premier, deuxième & troisième trimestres) avec avis de passage en classe supérieure
<input type="checkbox"/>	Carnet d'apprentissage pour les élèves de la maternelle (petite section, moyenne section, grande section)
<input type="checkbox"/>	Certificat de scolarité récent (moins d'un mois)
<input type="checkbox"/>	Informations médicales à télécharger du site, remplir puis téléverser
<input type="checkbox"/>	Carnet de vaccination <u>à jour</u> (avec le nom de l'enfant)
<input type="checkbox"/>	Certificat de vaccination COVID-19 (avec le nom de l'enfant)
<input type="checkbox"/>	Pour les Saoudiens , dérogation délivrée par le Ministère de l'Education Saoudienne
<input type="checkbox"/>	Si votre enfant bénéficie d'un PAI, d'un PPS ou d'un PAP, merci de le joindre impérativement
<input type="checkbox"/>	<u>Pour les entrants en Terminale suivant le cursus français, prière de bien préciser :</u>
<input type="checkbox"/>	1. les enseignements de spécialités suivis en Première
<input type="checkbox"/>	2. les langues LVA et LVB
<input type="checkbox"/>	3. l'enseignement de spécialité abandonné en fin de Première
<input type="checkbox"/>	<u>Pour les entrants en Première suivant le cursus français, prière de bien préciser :</u>
<input type="checkbox"/>	1. les enseignements de spécialités demandés
<input type="checkbox"/>	2. les langues LVA et LVB

L'acceptation définitive de votre enfant et son entrée en classe ne peuvent se faire avant délivrance de ces documents.



Remarques plateforme en ligne

- Tout document flou et non lisible n'est pas recevable.
- Tout dossier de préinscription n'incluant pas toutes les pièces demandées même validé ne peut être étudié.
- Pour le téléchargement des documents, utiliser un **ordinateur** (pas de téléphone ni de tablette).
- Dans la rubrique « date d'entrée prévue », préciser impérativement la date de l'arrivée de votre enfant à l'établissement.
- Créer impérativement **deux** responsables avec leurs numéros de téléphone et adresses mails respectifs.
- Si vous êtes dans la démarche d'obtention de l'iqama :
 - o Tapez dans la rubrique « N iqama » le suivant « en cours »
 - o Téléchargez dans la rubrique « 5.Documents » une photocopie du visa de regroupement familial

Le Ministère de l'Éducation exige l'obtention de l'iqama pour chaque enfant scolarisé à l'EFIR. De ce fait, l'iqama ou bien, le visa de regroupement familial (qui prouve que la procédure pour l'obtention de l'iqama est en cours) est indispensable pour l'admission.

Engagement

Vous vous engagez d'autre part à respecter durant la totalité de la scolarité de votre ou de vos enfants :

- Les procédures réglementaires de l'établissement
- Le règlement financier et les échéances du paiement des frais de scolarité et frais annexes
- Les procédures d'inscription, d'admission, de passage de classe, de redoublement, d'orientation et de réorientation
- Le règlement intérieur
- Le règlement de circulation et de stationnement dans l'enceinte et aux abords de l'établissement